

**Intervention sur le
Développement économique du
Mali : Réflexions et
Recommandations**

**Cérémonie de lancement de
l'Amicale des Maliens de la
Communauté d'Agglomération
de Cergy-Pontoise (AMACP95)**

27 Septembre 2014

Emmanuel Nkunuzwami
Analyste économique et politique
Ecrivain-Essayiste

NERES CONSEIL

E-mail : neres@orange.fr ou

emmankunz@gmail.com

www.nouvelle-dynamique.org

ECONOMIE MALIENNE ET PERSPECTIVES

1 ➤ Incident sur l'achat de l'avion présidentiel en mai 2014 : corruption

40 M€ d'achat d'un avion => suspension de l'AIDE du FMI pour corruption

« *Les problèmes relatifs aux **dépenses extrabudgétaires** - liées à un avion présidentiel et à un contrat militaire - (...) ont été résolus* », a assuré le Fonds monétaire international dans un communiqué.

Couplé à un contrat militaire accordé sans appel d'offres, l'achat du jet du président Ibrahim Boubacar Keïta avait suscité la colère de l'institution de Washington qui avait, en représailles, suspendu le **plan d'aide** accordé au pays en décembre 2013.

- débloqué de deux nouveaux prêts au Mali qui pourraient s'élever à 12 millions de dollars (**0,80\$/habitant !**). Un pays riche, 3^{ème} exportateur d'or en Afrique après l'Afrique du sud et la Ghana, peuplé de 15M d'habitants, devrait-il avoir besoin d'une aide du FMI de 12 millions de dollars (8,9 millions d'euros) ? Une honte des pouvoirs politiques qui ont failli, et gangrenés par la corruption.
- deux audits indépendants, recommandent de corriger la « surfacturation des contrats militaires », et d'incorporer « **toutes les dépenses extrabudgétaires** » au budget de l'Etat.
- les autorités s'engagent également à mener des « contrôles rigoureux » sur les futurs contrats militaires, et à éliminer « **à l'avenir** » les dépenses hors-budget. Ces autorités avaient-elles oublié que le Mali vit sous perfusion de la communauté internationale, et que ses dépenses sont sévèrement contrôlées.
- le FMI s'est beaucoup impliqué financièrement au Mali au moment de l'insurrection islamiste au nord du pays, en lui accordant deux précédentes **aides d'urgence totalisant 33 millions** de dollars en 2013 (**2,20\$/habitant**), soit une modeste contribution de 24,5 millions d'euros. Pour un pays pauvre, ce très modeste montant pour 15 millions de Maliens, apparaît alors comme un fonds de sauvetage. Que faisaient les pouvoirs maliens pour gérer leur pays avant l'invasion des Islamistes au début de 2012 ?
- **L'intermédiaire utilisé dans le contrat d'équipement de la Défense n'avait aucune raison d'être**, si ce n'est de se livrer à des malversations, en facturant par exemple 10.000 francs CFA, soit 15,20 euros, la chaussette de soldat. Pourquoi le contrôleur général n'a pas détecté une supercherie sur ce contrat, manifestement vicié ? Il apparaît que la corruption s'exerce sur une longue chaîne au Mali et auprès du fournisseur étranger !

- le FMI comprend que d'autres contrats militaires ont encore été passés. Montant total : **134 milliards de francs CFA (203,68 millions d'euros !), alors que seuls 34 milliards (51,68 millions d'euros) sont prévus dans le budget malien.**
- comment de telles sommes ont-elles pu être validées ? Réponse de la ministre malienne de l'Economie, Bouaré Fily Sissoko : « ***Il y avait la dérogation au niveau de l'article 8 des marchés publics qui parlait, en fait, de secrets défense et de besoins essentiels pour l'Etat. Il y a eu une utilisation extensive de ce concept-là.*** ». Il suffit alors d'estampiller « secret défense » une facture, émise au nom de l'Etat malien, pour que la dépense publique soit honorée, sans contrôle de régularité et de conformité, au profit d'un groupe d'individus ? Une véritable industrie de la corruption s'est installée dans la déliquescence de l'Etat malien depuis de nombreuses années, et cette pratique se poursuit.
- **Les coupables seront poursuivis**, assure la ministre de l'Economie. De quels moyens dispose le gouvernement malien pour prévenir cette pratique ? Il apparaît que si les institutions internationales et les auditeurs indépendants extérieurs n'interviennent pas, la corruption pourra se poursuivre et prospérer au fur et à mesure que le pays se redressera. Une grande part des prêts et de l'aide internationale, ainsi que de modestes recettes des exportations pourraient régulièrement et durablement tomber dans les mains sales, bien exercées dans ce pays.
- en conséquence, le FMI tape du poing sur la table : avant même le départ de sa mission d'évaluation, le **Conseil des ministres modifie cette fameuse disposition légale qui a permis de telles malversations.** Le FMI exige également du gouvernement qu'il annule certains marchés et ne paie pas les montants surfacturés.
- Christian Josz, le chef de la mission du FMI, détaille : « *Tout cet exercice consiste à annuler tous les contrats qui n'étaient pas encore lancés, limiter les contrats existants à ce qui était livré et annuler tout le reste, revoir à la baisse les prix des contrats qui sont surfacturés. Cela a permis de ramener ce montant de 134 milliards à 57 milliards* ». Le moins que l'on puisse dire, c'est que dans ces seuls contrats, les réseaux de corruption devaient détourner 77 milliards de francs CFA (117,04 millions d'euros). Et cela ne constitue qu'une des poches de la corruption.
- Il reste encore, en effet, **23 milliards de Francs CFA, plus sept autres correspondant à des investissements d'infrastructures non prévus, soit 30 milliards de francs CFA (45,60 millions d'euros) concernés par la corruption.** Une nouvelle modification de la loi de finances devra donc annuler certaines dépenses pour intégrer cette somme au budget.

- La pratique publique des dépenses extrabudgétaires est un moyen commode de valider les corruptions organisées par des réseaux au sein des services publics de l'Etat au Mali.

2 ➤ Données générales sur le Mali : 14,580 M habitants / 1.241.238 km²

Avec environ 65 % de son territoire en région désertique ou semi-désertique (*il reste 434.435 km² habitables et valorisables*).

Le Mali est divisé en huit régions et un district. Ces subdivisions portent le nom de leur ville principale.

Les trois régions du nord : Gao, Kidal et Tombouctou représentent les deux tiers de la superficie du pays pour seulement 10 % de sa population (*1.500.000 habitants*).

Au sud le pays est divisé entre les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti, Ségou, Sikasso et le district de Bamako.

Deux nouvelles régions devraient bientôt voir le jour, à la suite d'un récent projet de loi, il s'agit des régions de Ménaka et de Taoudeni.

Neuf autres régions seront créées au cours des cinq prochaines années. Il s'agit des régions de Nioro, Kita, Nara, Dioïla, Koutiala, Bougouni, San, Bandiagara et Douentza.

Question : combien de régions optimales pour 15M habitants ? 10 maximum. Les capacités économiques d'une région sont liées à sa population et à sa taille géographique pour mutualiser des ressources. La pression de la mondialisation incite à l'optimisation des ressources et à l'autonomie... C'est l'orientation actuelle de la France.

La décentralisation est une réforme majeure en cours. Elle vise à transférer des compétences aux collectivités territoriales, afin que les affaires locales soient gérées au plus près des populations. Mais de quels moyens disposeront ces régions ?

Note : Il y a 703 communes au Mali, dont 684 nouvelles communes ont été créées en 1996. Une loi de 1999 confirme cette réorganisation administrative et territoriale du Mali, en créant les cercles (regroupement de communes) et les régions (regroupement de cercles).

L'État malien a créé une direction nationale des collectivités territoriales au sein du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL), chargée de suivre la mise en œuvre de la décentralisation et le renforcement des capacités des collectivités territoriales. Des dispositifs d'appui technique et d'appui financier sont également en place. Quel est le bilan actuel pour évaluer l'efficacité de ces politiques publiques aujourd'hui ? Des régions du nord du Mali affirment que l'Etat les a abandonnées à elles-mêmes.

3 ➤ Données économiques générales.

L'activité économique est surtout limitée autour de la région fluviale irriguée par le fleuve Niger.

Environ 10 % de la population sont des nomades, et environ 80 % travaillent dans l'agriculture ou la pêche. **L'économie industrielle est donc concentrée autour des activités agricoles.**

Le Mali dépend de l'aide étrangère, qui s'est encore accrue depuis la guerre lancée par les Islamistes radicaux venus du nord en 2012. Il est par ailleurs très exposé aux fluctuations des prix mondiaux du coton, l'une de ses exportations principales, aux côtés de l'or dont il est actuellement le **troisième exportateur africain**, derrière l'Afrique du Sud et le Ghana. **L'or est devenu la première source d'exportation du pays**, suivi du **coton** et du **bétail**.

Le **tourisme**, encore circonscrit à quelques zones historiques, se développe depuis quelques années. Nous indiquons notamment les sites classés au patrimoine mondial de l'humanité UNESCO : **le Pays Dogon, Tombouctou, Djenné, le tombeau des Askia à Gao**. Certains de ces sites ont été profanés à Tombouctou et Gao depuis l'occupation par les islamistes en juillet 2012.

Les céréales sont surtout : le **mil**, le **sorgho**, le **riz**, le **maïs**, le **fonio** ainsi que le **blé**. Il y a aussi quelques tubercules tels que : **l'igname**, la **pomme de terre** et le **manioc**.

Une des cultures ayant eu une certaine montée en production est celle de la production fruitière et maraîchère. Les **bananes**, les **mangues** et les **oranges** forment une importante exportation vers les pays d'Europe et les pays arabes.

Le PIB par secteurs : l'agriculture 45 %, l'industrie 17 % et les services 38 %. Ces derniers n'occupent que 13 % de la population active. Le secteur public n'occupe plus que 22 % des effectifs salariés du pays.

Le **transport ferroviaire relie la Capitale du Mali à la Capitale du Sénégal sur 1 248 km, hérité de la colonisation**, Trans-rail, autrefois appelé Régie des Chemins de Fer du Mali, a été construit par le colon dans le but de faciliter les interventions militaires du Sénégal vers le fleuve Niger, et **surtout pour le transport des matières premières vers l'Europe**. Le Mali n'occupe que 591 km de cette ligne. Une rénovation effectuée par la China Railway Construction Corporation International ? Non seulement il faudra rénover la voie, mais également construire d'autres voies vers le nord et vers le nord-est du Mali.

Le **transport fluvial reste sujet à la saisonnalité en raison de la présence des chutes** et des cataractes le long des cours d'eau. Il est assuré par deux bateaux : **Kankou Moussa et Général Soumaré** qui relie Koulikoro à Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao, le long du fleuve Niger.

Le taux de fécondité élevé de 6,9 enfants par femme. Le Mali possède **l'un des taux de fécondité les plus élevés au monde**. La croissance très rapide de la population constitue un problème fondamental pour l'éducation de la jeunesse et l'amélioration du niveau de vie des Maliens.

4 ➤ Où sont les principaux problèmes du développement au Mali ?

	TMM5	Taux Scolaris. 2012	Taux Alphabét. 2011	Dép publiques éducation	Installat. sanitaire U vs R	E. V.	Fécon- dité (enf/fem)	Popul estimée (x10 ⁶)	RNB / hab (\$)
Mali	128 134 G 122 F	67,2	33,4 56 H<24 39 F<24	4,8% du PIB	35,2 14,3	54,6	6,9	14,853	660
Niger	114 117 G 110 F	63,7	28,7 52 H<24 23 F<24	3,9% du PIB	34 4,3	57,9	7,6	17,157	370
Burkina	102 108 G 97 F	63,2	28,7 47 H<24 33 F<24	4,0% du PIB	50,1 6,5	55,9	5,7	16,460	670
Sénégal	60 65 G 55 F	78,9	49,7 74 H<24 56 F<24	5,6% du PIB	67,9 39,1	63,3	5,0	13,726	1040
Nigeria	124 129 G 118 F	57,6	51,1 76 H<24 58 F<24	-	33,1 28,1	52,1	6,0	168,834	1430
Ghana	72 77 G 66 F	84,3	71,7 88 H<24 83 F<24	8,2% du PIB	18,8 7,7	61,0	3,9	25,367	1550
Ouganda	69 75 G 62 F	93,9	73,2 90 H<24 86 F<24	3,2% du PIB	33,9 35,2	58,7	6,0	36,346	440
Rwanda	55 59 G 51 F	98,7	65,9 77 H<24 78 F<24	4,8% du PIB	61,3 61,3	63,6	4,6	11,456	560

Nous retenons cinq indicateurs de développement :

1°-**Le taux de mortalité des moins de 5 ans** (TMM) au Mali est l'un des plus élevés au monde : **124 enfants de moins de 5 ans pour mille sont morts en 2012** ! A titre de comparaison, ce taux est de 72 au Ghana ; 69 en Ouganda ; 60 au Sénégal et 55 au Rwanda. Le Mali doit viser un taux inférieur à 100. 2°- **Le taux de scolarisation est encore trop faible** : **67,2% des enfants de moins de 15 ans sont inscrits dans une école primaire**. C'est peu. Le Mali partage ces contre-performances avec les Burkina Faso, le Niger et le Nigeria. Les contre-performances du Nigeria

sur les indicateurs du développement s'expliquent par un très fort taux de corruption et de détournement de fonds publics alloués au développement. Alors que ce taux s'élève à 78,9% au Sénégal ; 84,3% au Ghana ; 93,9% en Ouganda et 98,7% au Rwanda. Objectif pour le Mali : se rapprocher de 80% de taux de scolarisation pour 2020. La prévention des conflits et des désordres sociaux passe par l'éducation. Il convient de noter que le Mali compte parmi les pays les plus jeunes avec 47,5% de moins de 15 ans dans sa population, et que **le taux de fécondité** de 6,9 enfants par femme (de 19 ans à 49 ans) alimente fortement cette jeunesse. Nous relierons les deux indicateurs : taux de scolarisation et taux de fécondité. Plus un pays est pauvre (ou alloue peu de ressources à l'éducation) avec plus de familles faisant beaucoup d'enfants, moins ces enfants seront scolarisés. Les taux de fécondité du Mali (6,9), du Niger (7,6), du Burkina Faso (5,7) et du Nigeria (riche/pauvre) (6,0) répondent à ces critères. Le potentiel de développement rapide est donc relativement meilleur au Sénégal (5,0), au Rwanda (4,6) et au Ghana (3,9) dans cette étude. 3°- **Le taux d'alphabétisation figure parmi les plus faibles du monde**, avec **un taux global de 33,4%**. Les populations de plus de 24 ans sont les plus fortement analphabètes. Le pays semble faire des efforts, car ce taux s'élève légèrement à 56% chez les hommes de 15 ans à 24 ans et à 39% chez les femmes de la même tranche d'âge. A titre de comparaison, le taux global d'alphabétisation du Sénégal est de 49,7%, mais il est de 74% pour les jeunes de 15 à 24 ans et de 56% pour les jeunes femmes du même âge. Il monte à 71,7% au Ghana, avec 88% pour les jeunes hommes et 83% pour les jeunes femmes. Et il atteint 73,2% en Ouganda, avec 90% des jeunes hommes de 15 à 24 ans et 86% pour les femmes de la même tranche d'âge. 4°- Pour relever les niveaux d'éducation (scolarisation primaire et secondaire, et alphabétisation), **l'Etat doit allouer un effort important de son budget à l'éducation**. **Cet effort est de 4,8% du maigre PIB du Mali**, comme au Rwanda qui est pourtant très avancé dans ce domaine, mais 5,6% du PIB au Sénégal et 8,2% au Ghana. Ces deux pays, voisins proches du Mali, ont engagé une politique volontariste d'éducation et de lutte contre l'illettrisme et contre l'analphabétisme. Un exemple à suivre pour le Mali à l'horizon 2020. Enfin, 5°- **les installations sanitaires améliorées** participent au développement sanitaire et social, et contribuent à une hygiène globale. Au Mali, **35,2% des populations urbaines accèdent à ces installations sanitaires améliorées, alors qu'elles ne concernent que 14,3% en zone rurale**. Mais les voisins du Burkina (50,1% contre 6,5%) et du Niger (34% contre 4,3%) sont encore mal lotis. Le déséquilibre zone urbaine/zone rural est un accélérateur fort de l'exode rural, un autre

handicap au développement dans ces pays. En revanche, le taux d'équipement sanitaire concerne 67,9% en zone urbaine contre 39,1% en zone rurale. Ce niveau s'élève à 33,9% contre 35,9% en Ouganda, le pays où les habitants sont mieux installés en zone rurale qu'en milieu urbain. Enfin, le Rwanda a amélioré le confort de ses habitants, avec 61,3% accédant aux installations sanitaires améliorées en zone urbaine comme en zone rurale. Lutter contre les fractures territoriales est un des objectifs de la bonne gouvernance.

Pour réussir un développement économique régional, un équilibre de l'habitat entre zones urbaines déconcentrées et réparties sur l'ensemble du territoire, et zones rurales, est indispensable. Le maximum d'habitants devrait accéder aux mêmes ressources pour le développement équilibré.

5➤ Quelles sont les préconisations pour le Mali ?

• **Education : quels objectifs (Scolarisation & Alphabétisation) :** *Le Mali doit viser un taux de scolarisation dans le primaire comparable à celui du Sénégal, soit environ 80% à l'horizon 2020. L'éducation est l'un des socles du développement économique et social d'une nation. Si l'Etat parvient à combattre efficacement la corruption, il dégagera les moyens financiers suffisants pour cet objectif. Enfin, un planning familial soutenu pour abaisser rapidement le taux de fécondité à moins de 5 enfants pour améliorer leur éducation.*

• **Infrastructures ferroviaires / Fluviales :** *Le Mali devrait construire les lignes de chemins de fer pour desservir le Nord-est et le Nord-ouest. Les lignes de chemin de fer ont l'avantage de la pérennité, de l'interconnexion de plusieurs villes et de la permanence, pour les passagers et le fret en tout temps. Le Mali doit couvrir d'infrastructures viables et de qualité sur les 434.000 km² (35% du territoire) habités. Ensuite entretenir les voies routières dans une zone de 400 km de Bamako, dans la zone la plus peuplée dans les régions du sud du Mali.*

• **Développement économique régional (434.000 km²) :** *la déconcentration économique vers les régions et la répartition des populations sur toutes les régions viables du pays sont une nécessité pour équilibrer les territoires et permettre l'accès au développement économique et social sur l'ensemble des zones habitées. Nous insistons sur le fait que les écoles, les centres de santé, les hôpitaux,*

les entreprises... vont vers les régions et vers les habitants. Ce n'est pas l'inverse.

•Transformations industrielles (Agricoles/minières) : *La valorisation des ressources naturelles et agricoles au Mali est une nécessité du développement. Les productions agricoles et d'élevage DOIVENT être transformées et valorisées au Mali. L'alimentation des centres de valorisation industrielle peut provenir des productions du Mali et de celles des pays de la CEDA. La CEDEAO doit pouvoir s'appuyer sur les productions les mieux structurées des Etats membres pour asseoir des politiques et des convergences économiques et industrielles de ce vaste espace économique. Des industries de transformation du coton et produits finis, de traitement de l'or et surtout, développer les industries agro-alimentaires. Les infrastructures améliorées et l'énergie sont des pré-requis pour le développement de l'économie industrielle. Ce n'est pas un choix, mais une nécessité au regard de la pression de la mondialisation et de l'accroissement de la pauvreté.*

•Sécurité des populations et des territoires : *La sécurité des territoires et des personnes est un autre pilier fondamental du développement. Elle rejoint la sécurité alimentaire, énergétique et sanitaire pour constituer l'un des piliers du développement.*

Emmanuel Nkunuzwami
Analyste économique et politique
Ecrivain-Essayiste